



Projet financé par l'Union européenne



Beyrouth, le 1<sup>er</sup> avril 2011

## Communiqué de presse

### **L'UE soutient la lutte contre les mauvais traitements en détention**

La Chef de la Délégation de l'Union européenne au Liban, l'Ambassadeur Angelina Eichhorst, a lancé aujourd'hui les travaux de réaménagement des locaux d'arrestation du Palais de Justice de Baabda. Le lancement a eu lieu en présence du Général Charbel Matar représentant le Directeur général des Forces de sécurité intérieure Achraf Rifi, du Général Salah Gebran, Commandant de la Gendarmerie, du Premier Président du Palais de Justice de Baabda, du Procureur général Claude Karam et du directeur de l'Association Justice et Miséricorde (AJEM), Père Hady Aya.

Ce lancement s'inscrit dans le cadre du projet "Action de prévention et de réhabilitation des victimes de la torture et autres mauvais traitements durant leur garde à vue, leur détention provisoire et leur incarcération", financé par l'Union européenne et mis en œuvre par AJEM. Le projet a obtenu depuis 2009 des résultats très importants, que ce soit en termes de soutien aux victimes ou d'amélioration des outils que les forces de sécurité ont à leur disposition pour accomplir leur mission dans le respect des droits de l'homme.

L'aménagement et l'équipement des cellules à l'intérieur des postes de police et des centres disciplinaires des gendarmes visent à maximiser l'espace, et améliorer la ventilation et la luminosité pour assurer des conditions humaines de détention. Ils permettront également la détention au sein du Palais de Justice d'un plus grand nombre de prévenus, réduisant ainsi la surpopulation carcérale d'une part, l'attente avant la tenue d'un procès, d'autre part.

Au cours de la cérémonie, le Général Matar a déclaré: "Nous remercions AJEM d'avoir conçu ce projet, ainsi que pour son suivi et son exécution par un financement de l'Union européenne que nous remercions infiniment. La présence de Madame l'ambassadeur Angelina Eichhorst et des ambassadeurs de l'Union européenne témoigne de leur grand intérêt pour l'être humain. Nous espérons que la coopération avec l'Union européenne et les pays européens, ainsi qu'avec les organisations de la société civile, se poursuivra afin de contribuer à l'amélioration des conditions de détention et d'exécuter la totalité du projet d'aménagement des locaux d'arrestation, des centres d'investigation et des chambres disciplinaires.

L'Ambassadeur Angelina Eichhorst a indiqué que "plus de 700 victimes, hommes et femmes, parmi les détenus et prisonniers ont à ce jour bénéficié d'un soutien légal, psychologique et/ou médical". Insistant que l'Union européenne restera aux côtés des défenseurs des droits de l'homme, elle a adressé ses remerciements à tous les partenaires dans le projet, notamment l'équipe d'AJEM pour son dévouement et son professionnalisme, et salué les efforts des Forces de sécurité intérieure et de l'institution judiciaire dont la participation active dans le projet démontre l'attachement à la lutte contre les mauvais traitements.

Le Père Hady Aya a souligné qu' "à travers les actions menées dans ce projet, l'AJEM cherche à retisser un dialogue entre les responsables de la sécurité des citoyens et les personnes qui, par leurs actes délictuels, ont défié l'ordre général. Un dialogue fondé sur le respect de la dignité humaine éloigne le besoin des acteurs à recourir aux actes violents qui blessent la société."